

Villeurbanne, le 16 octobre 2024

## Sécurité et prévention de la délinquance Un forum pour faire le point sur les dispositifs et actions conduites à Villeurbanne

*A l'occasion de la réunion plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui se tiendra le vendredi 18 octobre au CCVA\*, les services et partenaires associatifs de la Ville présenteront lors d'un forum, les dispositifs et actions conduites à Villeurbanne : brigade du cadre de vie, médiation sociale, médiation par les pairs, Tapaj (travail alternatif payé à la journée)... Une quinzaine de personnes, membres du Comité de suivi citoyen du CLSPD participeront également à cette matinée dédiée à la prévention et la sécurité à Villeurbanne.*

En mars 2021, pour établir sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, la Ville lançait un diagnostic local avec une analyse géographique, statistique et contextualisée des phénomènes de délinquance et d'intranquillité. Elle s'appuyait également sur une « approche sensible et collective » grâce à la participation de professionnels, d'acteurs associatifs et des habitants. Sur la base de ce diagnostic, elle a établi un plan d'actions qui s'articule autour de **quatre enjeux : assurer la sécurité et la tranquillité dans des espaces pacifiés ; poursuivre une politique de prévention collective et individuelle, notamment en direction des jeunes ; agir sur les vulnérabilités et soutenir les victimes ; renouveler le partenariat ou l'association de tous - habitants, professionnels et associations - à la politique de prévention et de sécurité.**

A l'occasion de la réunion plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui se tiendra le vendredi 18 octobre au Centre culturel et de la vie associative, plusieurs **actions et projets mis en œuvre à Villeurbanne** seront présentés à 11h15 par les services et partenaires de la Ville dans le cadre d'un forum et des stands dédiés :

### Enjeu n°1 – Assurer la sécurité et la tranquillité dans des espaces pacifiés

- **Présentation de l'action de la brigade du cadre de vie et de l'activité du centre de supervision urbain en lien avec le déploiement de la vidéoprotection** – stand tenu par la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique.
- **Médiation sociale** en présence des 4 équipes de médiation sociale de Villeurbanne qui interviennent dans les quartiers Monod-Baratin, Saint-Jean, Bel Air les Brosses, Ferrandière Maisons-Neuves.
- **Dispositif du « Permis piéton »** qui permet à des élèves de CE2 de devenir plus autonomes dans leurs déplacements et de les responsabiliser sur leur sécurité et celle des autres usagers de la route – avec la MAIF Prévention et la police nationale

#### DIRECTION DE LA COMMUNICATION

l'hôtel de ville  
place lazare goujon  
métro gratte-ciel  
téléphone 04 78 03 67 33  
télécopie 04 78 85 21 93  
www.mairie-villeurbanne.fr

adresse postale  
hôtel de ville  
bp 5051  
69601 villeurbanne cedex  
en rappelant le service  
concerné

#### CONTACT PRESSE

Cathy Serra  
Tél. 04 72 65 80 54 Port.  
06 85 48 27 60  
cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr

Clotilde Brunet

Tél. 04 26 10 60 10  
Port. 07 86 91 94 74

clotilde.brunet@mairie-villeurbanne.fr

### Enjeu n°2 - Poursuivre une politique de prévention collective et individuelle, notamment en direction des jeunes

- **Médiation par les pairs** avec l'association Amely : processus éducatif qui repose sur l'apprentissage par les élèves de techniques de résolution des conflits. Il améliore les relations interpersonnelles, diminue les tensions, contribue à la création d'un environnement plus serein et propice à l'apprentissage.
- **Expo-quiz** – Association Le Moutard : un outil de débat et de réflexion sur le « mieux vivre ensemble dans l'espace public » destiné à des élèves de CM1, CM2 et de sixième.
- **Parcours de prévention des conduites à risque en deux-roues** : Des jeunes de 14 à 17 ans bénéficient d'un parcours d'éducation et de prévention routière sur plusieurs journées. Il a pour objectif de leur faire prendre conscience des risques pour eux et pour les autres usagers de la route, mais aussi de les sensibiliser durablement aux bonnes conduites à adopter. Intervenant prévention des risques, Protection civile 69, Clinique de soins médicaux et de réadaptation Iris Ramsay Santé, Prévention spécialisée Acolea

### Enjeu n°3 – Agir sur les vulnérabilités et soutenir les victimes

- **Programme « Agir à fond les compétences psychosociales (CPS) »** - association Promo Santé : approche de santé globale orientée vers le bien-être physique, mental et social, pour éviter les conduites à risque, avec une attention particulière portée aux publics les plus vulnérables.
- **Programme Tapaj Travail alternatif payé à la journée**-Asso Oppedi-ARIA / CAARUD : programme d'insertion spécifique permettant à des jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité et consommateurs de produits stupéfiants, d'avoir une activité professionnelle payée à la journée. La première étape d'un programme qui peut servir de marche-pied vers l'insertion classique.
- **Actions de l'association VIFFIL** : aide aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants ; formations sur les violences, en particulier conjugales et intrafamiliales ; présence quotidienne d'une intervenante sociale au commissariat, pour une meilleure écoute et une prise en charge sociale des victimes.

### Enjeu n°4 : Renouveler le partenariat ou l'association de tous - habitants, professionnels et associations - à la politique de prévention et de sécurité

- **Comité citoyen de suivi du CLSPD** : Pour la première fois en France, aux côtés d'un panel de 12 professionnels, 14 habitants ont pris part à l'élaboration de la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance. Dans cette continuité, un comité citoyen a été créé en 2022. Il est composé d'habitants volontaires membres de groupes citoyens déjà constitués : conseils de quartier, comité de quartier, collectifs d'habitants, Conseil villeurbannais de la jeunesse, Assemblée citoyenne,...
- Ils et elles participent pour la première fois à la réunion plénière du CLSPD.**

**Pour Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne :** *« Le CLSPD permet de définir nos priorités et de coordonner nos actions pour renforcer la sécurité à Villeurbanne. Nous avons tenu à impliquer directement les habitantes et les habitants dans ce Conseil, via un Comité citoyen de suivi, car elles et ils sont les premiers concernés par les problèmes de tranquillité publique. Leur point de vue et leurs retours sont essentiels pour ajuster et affiner notre stratégie. »*

**\* Le forum est ouvert à la presse - pas la séance plénière** qui se tiendra en présence de Juliette Bossart-Trignat, préfète déléguée pour la Défense et la sécurité ; Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne ; Yann Crombecque, adjoint au maire délégué à la Prévention et à la sécurité ; Audrey Quey, procureure de la République adjointe de Lyon ; Jérôme Bourne-Branchu Inspecteur d'académie - directeur académique de la DSDEN du Rhône et de Mathieu Bernier, directeur départemental adjoint de la police nationale.